

INVENTUS
MINING CORP

Projet Pardo

Permission d'analyser le contenu minéral

15 mars 2016

Description du projet d'échantillonnage Pardo

Inventus Mining Corp. (Inventus) demande la permission d'évaluer le contenu minéral de la « Tranchée n° 1 » dans le projet de coentreprise Pardo situé à environ 65 km au nord-est de Sudbury (Ontario). Le site à analyser est situé dans le claim minier n° 4202512 dans le canton de Clement (figure 1). Ce claim appartient à Mount Logan Resources, une filiale appartenant à 100 % à Inventus. Inventus est l'exploitant de la coentreprise Pardo (CE Pardo) et possède 64,5 % des claims, les 35,5 % restants appartenant à Endurance Gold Corporation. Le but du projet d'échantillonnage de la « Tranchée n° 1 » est d'exposer le conglomérat à blocs sous le grès/les conglomérats supérieurs. Il sera ainsi possible de prendre des échantillons en rainure et d'autres types d'échantillons dans les conglomérats à blocs visés.

Le grand ensemble de claims miniers entourant immédiatement la propriété de la CE Pardo appartient en totalité à Inventus par l'entremise de Mount Logan Resources, et illustre l'intérêt à poursuivre l'exploration minérale et l'exploitation des ressources.

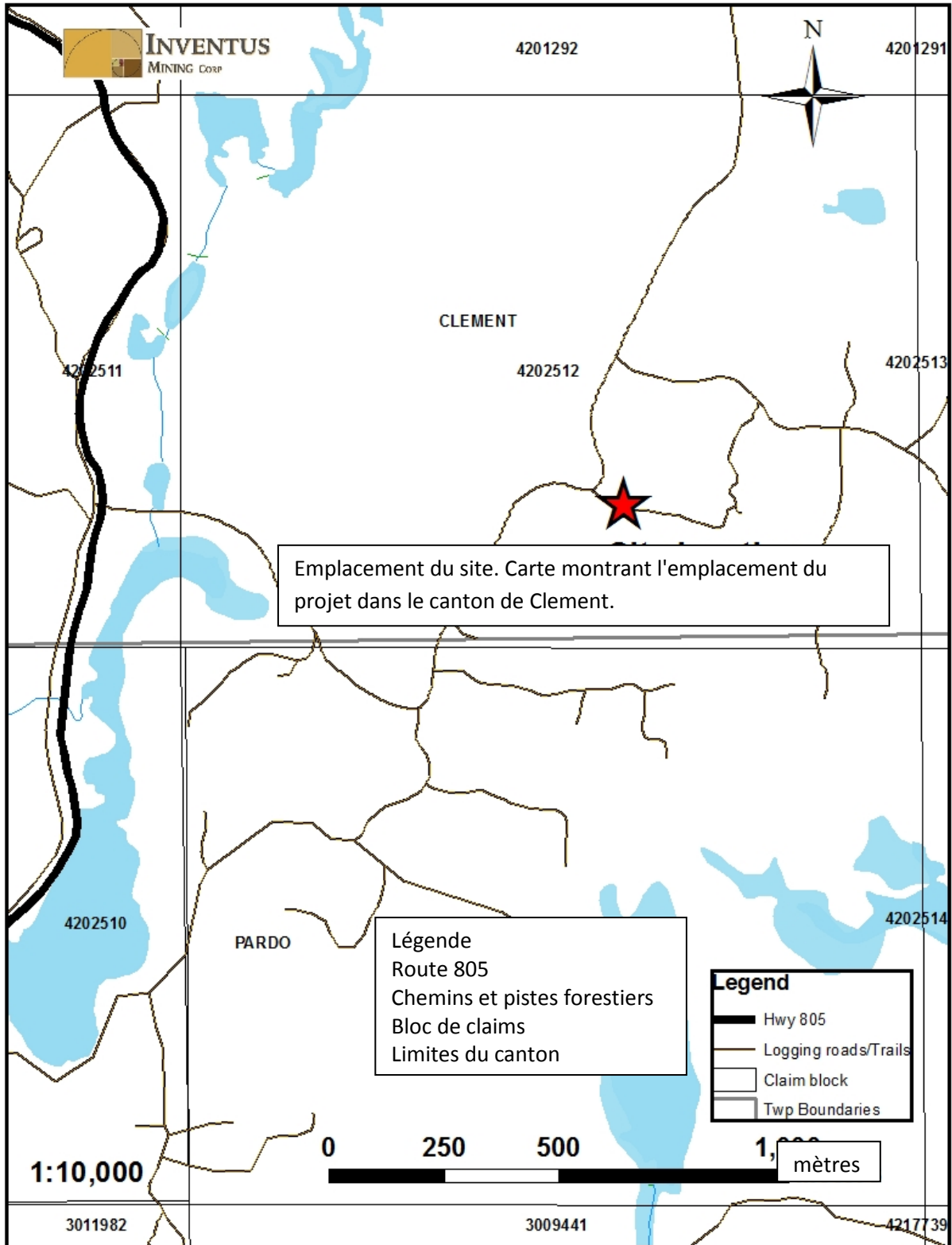
La zone du projet se trouve sur une terre de la Couronne et est entourée de terres de la Couronne, et conformément à la *Loi de 1994 sur la durabilité des forêts de la Couronne*, le ministère des Richesses naturelles gère toute l'activité forestière. Les unités de gestion forestière du MRN accordent le permis d'utiliser les forêts de la Couronne. Le titulaire actuel du permis a récemment effectué des travaux de réfection sur les chemins d'accès dans le voisinage du projet afin que les camions emportant le bois d'œuvre récolté à l'avenir puissent y circuler.

Le programme proposé consistera à forer, dynamiter et ouvrir la fosse proposée. Les morts-terrains ont déjà été enlevés et le substrat rocheux lavé au cours de travaux d'exploration précédents.

Photo 1 : Photo montrant le site du projet après enlèvement des morts-terrains.



Figure 1. Emplacement du site. Carte montrant l'emplacement du projet dans le canton de Clement.



Plan du site

L'emplacement du site est visible dans la figure 2. La zone surlignée en bleu indique l'endroit où la fosse sera construite. Les dimensions de la fosse sont calculées avec les données précédentes de forage et de cartographie. Le tableau ci-dessous donne les renseignements sur le site.

Tableau 1: Dimensions estimatives de la fosse

Claim minier	Nom du site	Est/Nord (<i>utm</i>)	Dimensions du site <i>longueur x largeur x hauteur (m)</i>	Tonnage calculé <i>(SG=2,8)</i>
Clement 4202512	Tranchée n° 1	556356E 5183346N	20 x 5 x 3	840-999

Emplacement et accès au site du projet

Pour accéder au projet de CE Pardo, il faut aller vers l'est à environ 82 km de Sudbury puis prendre la route 539 vers le nord puis la route 539A juste après River Valley et suivre ensuite la route de gravier 805 pendant 32 km. Au km 32, commence un chemin allant vers l'est que le propriétaire actuel du permis forestier a récemment rénové en vue des futures activités de récolte de bois et qui constitue une excellente voie d'accès pour Inventus pour effectuer ce travail. Le chemin de gravier de 2-3 km qui commence à la route 805 est parallèle au site de la « Tranchée no 1 ». En raison des travaux précédents d'exploration, il existe déjà un accès au site proposé à partir de ce chemin de gravier. Voir la figure 3.

Emplacement et dimensions de la fosse

La fosse sera conçue de manière à ne pas retenir l'eau. Les pentes suivront la topographie naturelle de l'affleurement rocheux. Le bas de la pente de la fosse sera ouvert et doté de petits murets, ce qui assurera le drainage naturel de l'eau (voir le schéma conceptuel dans la figure 4). L'excavation sera incorporée dans la topographie actuelle afin de sécuriser le site.

Calendrier d'exploitation

La fosse utilisée pour le programme d'échantillonnage sera terminée entre le 1^{er} juin et le 15 septembre 2016. Pendant cette période, il y aura du forage et de l'échantillonnage en prévision du dynamitage et de l'excavation. Après la construction de la fosse, un rapport certifié d'activité indiquera et expliquera les résultats, y compris la quantité de matière extraite, les analyses effectuées et le coût total de l'opération.

Figure 2. Concept de la fosse. Schéma montrant une coupe transversale de la matière à enlever.

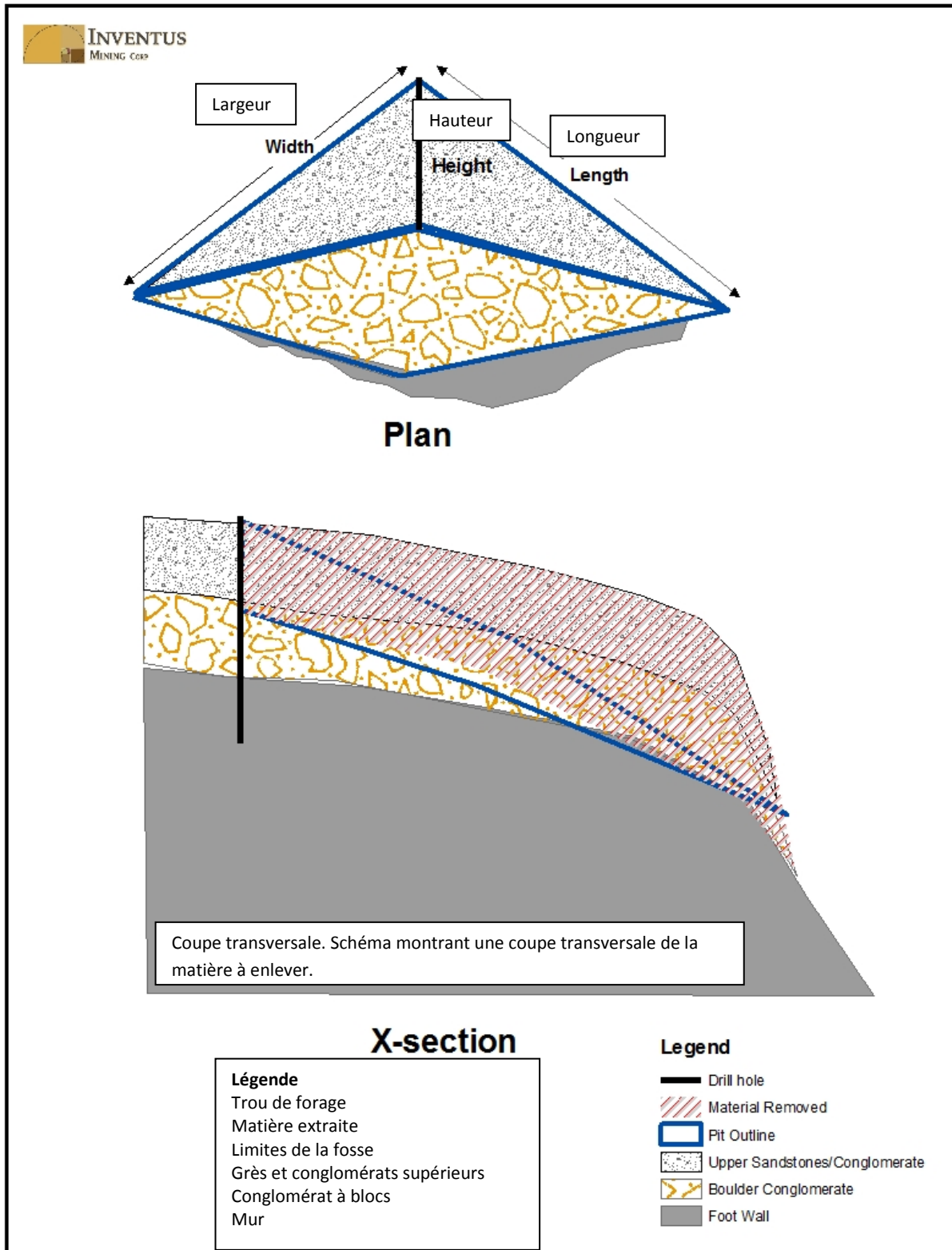


Figure 3. Site avec ligne de section A-A'. Figure 3: Schéma montrant la topographie de la région et les emplacements des forages précédents. La zone de construction de la fosse est indiquée.

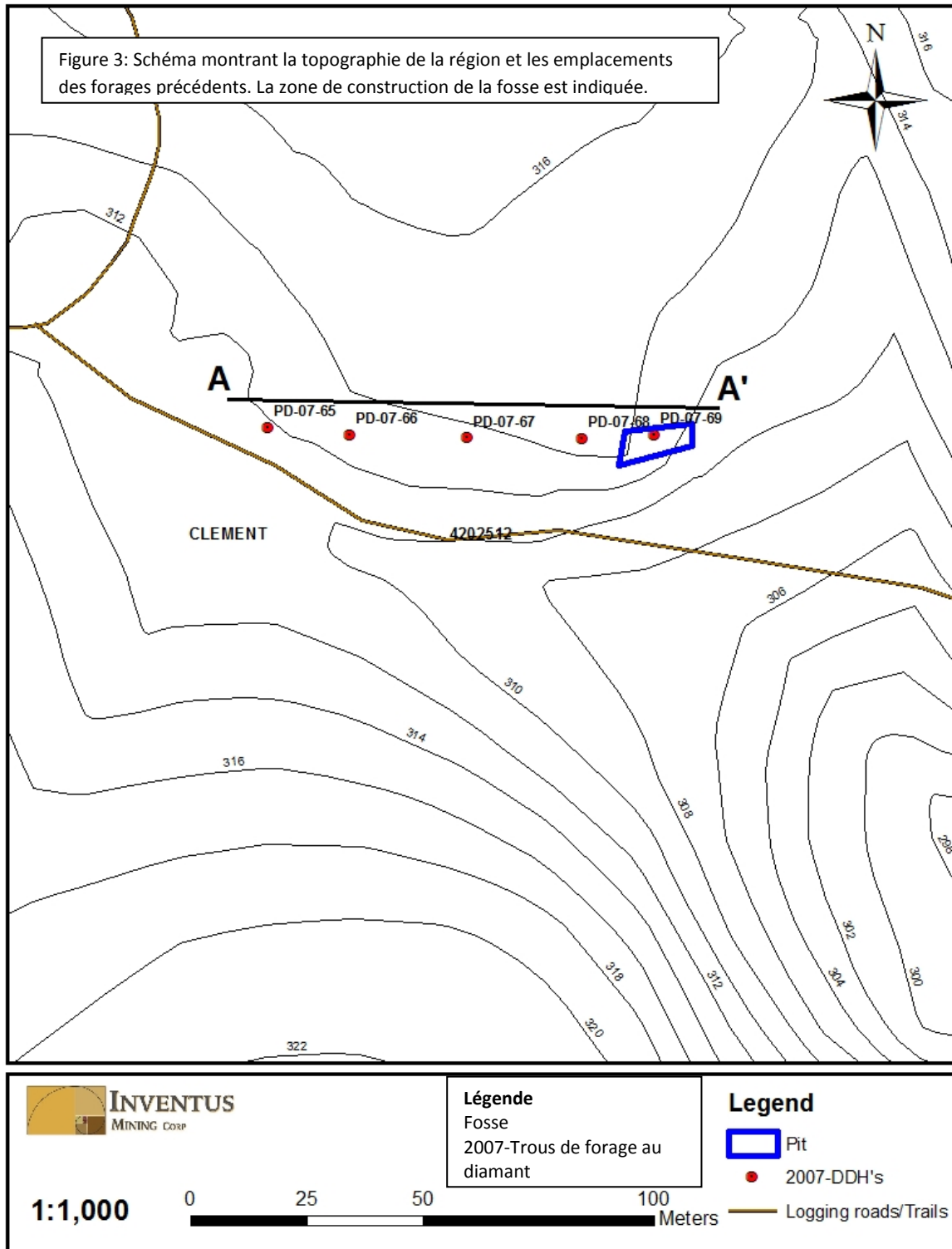
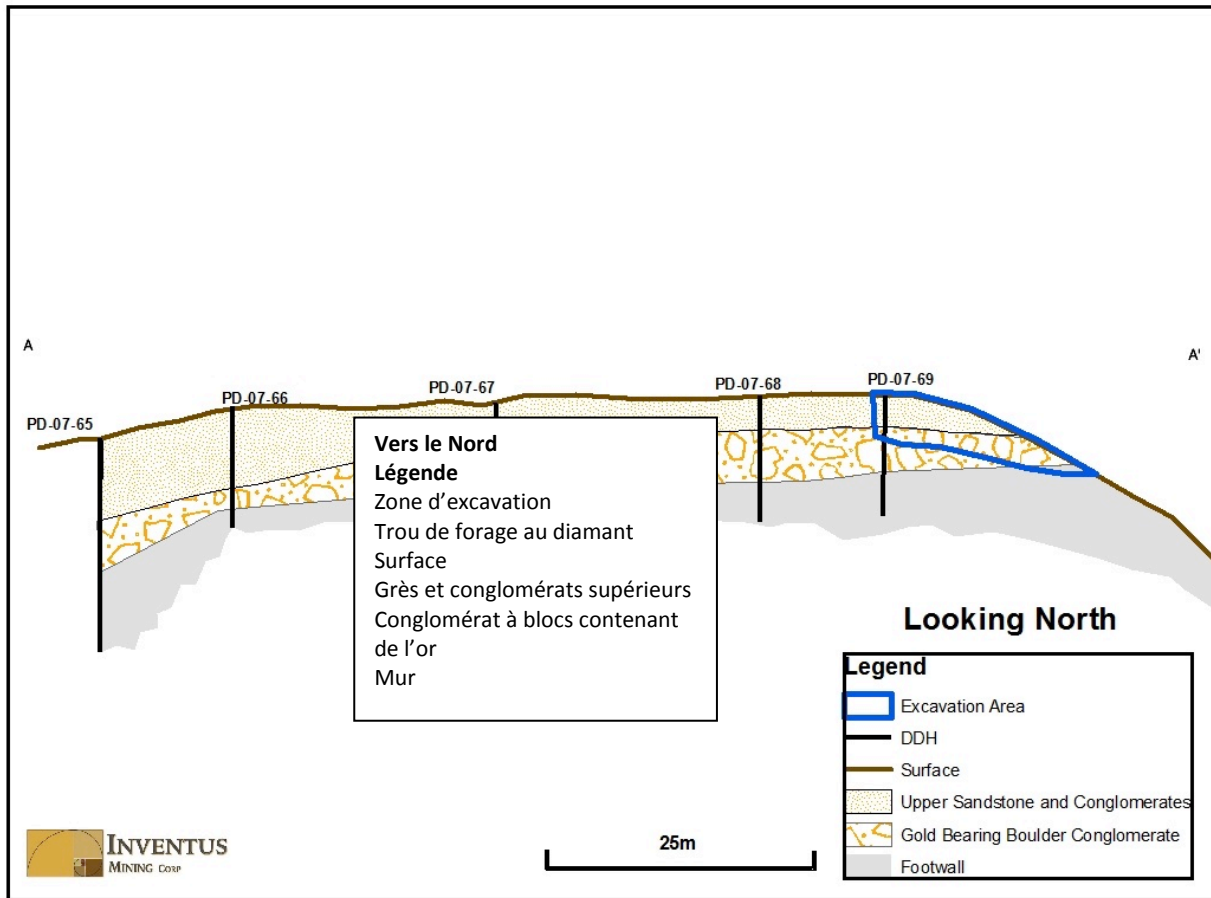


Figure 4. Coupe transversale A-A. Coupe transversale montrant le grès et les conglomérats supérieurs, le conglomérat à blocs contenant de l'or, et l'emplacement proposé pour l'excavation de la fosse.



Created by Paint X

Calendrier du programme

Le projet se déroulera en 3 phases : préparation du site, forage/dynamitage, suppression de la matière. Il faudra environ 10 jours pour exécuter ce programme d'échantillonnage.

Utilisation du territoire traditionnel

Des discussions ont eu lieu avec la Première Nation de Temagami afin de clarifier l'utilisation du territoire traditionnel de la zone du projet. Une réunion a eu lieu le 8 mars 2016 entre la Première Nation et la société (Inventus) pour discuter du programme d'échantillonnage et d'autres points.